

UNION SYNDICALE



Section du Pas de Calais

Ensemble aux Finances Publiques



SYNDICAT NATIONAL **CFTC 62** Le syndicat CFTC Finances Publiques
FINANCES PUBLIQUES vous informe
vous accompagne
vous défend

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

Comité Technique Local du 26 avril 2016

Les réunions des Comités Techniques Locaux se sont tenues dans les locaux de l'immeuble Brassart, le 26 avril 2016.

La 1ère réunion a commencé à 9 h 15, le 18 avril, s'est terminée à 11 h 15 le 26 avril et concernait la finalisation du CTL du 18 avril 2016, pour les points concernant la campagne IR 2016 et les questions diverses. La Présidence était assurée par M. Pierre Mathieu, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département. Le secrétariat a été pris en charge par la direction et le secrétariat adjoint par FO DDFIP 62 en la personne de M. Michaël Millot.

La seconde réunion, commencée à 11 h 20 h et terminée à 15 h 40, concernait la reconvoquection du CTL du 18 avril sur les points des restructurations. En effet, les 4 organisations syndicales représentatives ayant unanimement voté contre ces projets, la direction devait donc faire une seconde convocation, en amendant ou modifiant ses projets.

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

- ☞ C G T DGFIP 62
- ☞ F O DGFIP 62
- ☞ S F P DGFIP 62
- ☞ Alliance UNSA – CFTC DDFIP 62

Ordre du jour des deux réunions

- 1 Approbation du P V du CTL du 15 janvier 2016
- 2 Dispositif de la campagne IR 2016
- 3 Questions diverses
- 4 Projets de réorganisation du réseau dans le département pour l'année 2017

Compte rendu de vos représentant(e)s Alliance UNSA – CFTC DDFIP 62

Jean-François Waille Trésorerie de Beuvry
Gilles Delwaulle SIE Lens
Jean-François Heneman ERD 62
Clémentine Leuthreau-Cailleretz PCE Arras
Gabriel Gaillard ERD 62

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais

<http://062.cftc-tresor.fr> 06 66 61 81 11

CFTC DGFIP 62 : le syndicat constructif qui agit pour ne pas subir.

Point 1



Approbation du P V du CTL du 15 janvier 2016

Le P V de la Direction est encore et toujours en attente de validation de la part d'une O S....

Point 2



Dispositif de la campagne I R 2016

Comme chaque année, la direction fait le point sur le dispositif de la campagne déclarative. Certes, elle a raison de le faire, mais, nous avons tenu à lui rappeler que **pour certaines structures de notre département, la campagne, elle dure toute l'année, du 1^{er} janvier au 31 décembre.**

En effet, c'est le cas de très nombreuses trésoreries de notre département, qui suite aux incessantes suppressions d'emplois ont vu leurs effectifs divisés par deux en mois d'un an pour certaines. L'Alliance tient donc à saluer le courage que de nombreux collègues doivent développer pour que leur poste, en campagne toute la semaine du lundi au vendredi, ne sombre pas.

Comme les années précédentes, les responsables de SIP sont invités à décliner à leurs agents les nouveautés de la campagne et à associer à ces réunions les agents des trésoreries de proximité chargés de l'accueil.

L'accent sera mis cette année encore sur la promotion des démarches en ligne et l'accompagnement des usagers, avec notamment le démarrage de l'obligation de déclaration en ligne (limitée cette année aux contribuables ayant un RFR 2014 > 40 000 €).

Il a été décidé, lors du CTL du 18/03/2016, d'uniformiser sur l'ensemble de l'année, indépendamment de toute période d'échéance, les jours et horaires d'ouverture aménagés définis dans le cadre de la réforme mise en place en Juin 2015.

Les SIP seront par conséquent ouverts au cours de la campagne, comme sur le reste de l'année, les lundi et mardi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h15, et les mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h15.

Par ailleurs, possibilité sera offerte aux responsables de SIP d'ouvrir de manière exceptionnelle leur service au public le 18 mai 2016 après-midi.

Dans les « grands sites » d'ARRAS et LENS, les agents des secteurs appelés en renfort assureront comme l'équipe d'accueil dédiée un accueil indifférencié des contribuables relevant des deux SIP.

Sur l'ensemble des SIP, les plannings seront établis pour renforcer l'équipe d'accueil dédiée. La prise de rendez-vous pourra être proposée, pour des questions chronophages, en privilégiant la période située entre le 18 mai et la date limite internet.

Les contrôleurs stagiaires spécialité « fiscalité des particuliers » seront présents en SIP durant toute la campagne.

Les autres B stagiaires (dominante GP ou fiscalité des professionnels) participeront à l'accueil durant une semaine (du 9 au 13 mai). Ils auront vocation à participer à l'accueil des usagers, à la promotion des démarches en ligne et à l'accompagnement des usagers sur impots.gouv.fr.

Des jeunes en « service civique » seront affectés sur les sites de LENS, HENIN et MONTREUIL, pour participer également à l'accueil des usagers.

Des vacataires seront recrutés pour aider à l'ouverture et au tri du courrier, à l'ensilage des déclarations, et, le cas échéant, à la délivrance de formulaires.

Comme les autres années, les services implantés dans le même Centre Des Finances Publiques que les SIP participeront à l'ouverture et au tri du courrier suivant un calendrier à arrêter entre les responsables concernés.

A noter, pour finir, que le PCE ne participera pas cette année à la Campagne. Pour ce qui est des courriels, la direction se chargera de faire les réponses aux contribuables.

Point 3



Questions diverses

Question : Les collègues chargés de l'accueil ont des interrogations concernant leur situation actuelle de sécurité. En effet, nous sommes en « Vigipirate Rouge ». Alors, ils se demandent donc combien de personnes les différents sites de notre département peuvent accueillir, en toute sécurité pour le public et les agent(e)s de la DDFiP 62. A titre d'information, certains musées arrêtent les entrées à partir de 100 personnes présentes... Dans nos services, qu'en est-il ? Surtout sur les grands lieux d'accueil du Public en période déclarative, comme par exemple Lens, Arras, Boulogne sur Mer ou Calais ...

Réponse de la Direction : Rien de spécial n'est prévu. La direction « souhaite fluidifier les volumes d'attentes », ce sera du cas par cas, et rien de particulier ne sera mis en œuvre. Il n'y aura aucun vigile...

Point 4 Nouveau C T L suite à la reconvoation



ets de réorganisation du réseau

Suite à cette reconvoation, la direction nous a fait parvenir 9 documents de travail, et non pas 10, pour ses projets de restructurations. La réglementation prévoit, qu'en cas de vote unanime CONTRE des organisations syndicales siégeant en CTL, la direction locale doit alors reconvoquer le CTL en présentant alors des projets amendés ou modifiés. Déjà, en ne nous envoyant que 9 projets au lieu de 10, la direction joue un jeu magnifique, tordu et odieux. En effet, en supprimant 1 seul de ses projets sur 10, elle respecte la réglementation en modifiant son projet, et donc, ensuite, peut faire passer tout ce qu'elle veut, dans la mesure où elle a bien amendé son projet, en supprimant 1 point sur 10. Certes, c'est légal, mais c'est franchement pas joli joli. Car, la direction aurait pu et du nous écouter un peu, quand nous lui avons démontré l'inaptitude des ses projets.

Très facile, comme système. La DDFiP présente 10 projets, les syndicats votent unanimement Contre, donc, elle reconvoque le CTL, elle supprime 1 seul point, donc, le projet est amendé, et les 9 autres projets, étant en seconde convocation, ne peuvent plus être rejetés par les syndicats. Et le 10ième projet, facile, la DDFiP le remettra au goût du jour, l'année prochaine. Ce point, il s'agit de fusion des antennes PCR de BOULOGNE et CALAIS (au 01/09/2017).

C'est parfaitement légal, et totalement honteux comme démarche. A son habitude, le directeur des finances publiques du Pas de Calais nous dit qu'il fait dans le dialogue social et nous prend pour des imbéciles. En fait de dialogue social, c'est uniquement du monologue directorial. Drôle de manière de gérer un département. Mais, c'est bien connu, il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre. En la matière, notre directeur est un spécialiste, même plus, un exécutif... Enfin, là, nous venons de nous heurter à un mur d'incompréhension, un mur de rejet, un mur de J F C Q J V (Je Fais Ce Que Je Veux) Il nous dit qu'il nous écoute, mais, il sait très bien que c'est faux, et qu'il ne fait que nous entendre, la nuance est capitale. Et pour finir, il se donne bonne conscience en reconvoquant ce CTL pour nous faire croire qu'il a amendé ses tristes et regrettables projets

Dans ses « nouveaux projets », on aurait pu imaginer un instant que le directeur avait consulté les personnes les plus concernées par ses tristes projets, soit les agents de nos services qui travaillent dans les structures concernées..... Mais, nous rêvions, et bien évidemment, aucune consultation des agents n'a été faite. Dans ces conditions, les agents concernés font bien partie du mobilier, selon la démarche de notre directeur.

La direction a donc représenté ses projets de restructurations

- 1° : Fusion des SIP d'ARRAS EST et ARRAS OUEST (au 01/01/2017) : **l'Alliance a voté CONTRE**
- 2° : Transfert de la mission enregistrement du SIE de BETHUNE : ce projet de la DDFiP du Pas de Calais n'a pas été accepté par la DGFIP et a donc été rejeté par ses soins. Dans ces conditions et compte tenu de l'opacité grave de ce triste projet, nous avons choisi de nous abstenir.
- 3° : Fusion de la partie SIE du SIP-E de LILLERS avec le SIE de BETHUNE : : **l'Alliance a voté CONTRE**
- 4° : Fusion des Trésoreries d'ISBERGUES et de LILLERS ; Transfert du recouvrement de l'impôt au SIP de LILLERS (au 01/01/2017) : **l'Alliance a voté CONTRE**
- 5° : Transfert du recouvrement de l'impôt des Trésoreries de AUCHEL et St VENANT au SIP de LILLERS (au 01/01/2017) : : **l'Alliance a voté CONTRE**
- 6° : Fusion des Trésoreries de FRUGES et HUCQUELIERS (au 01/01/2017) : : **l'Alliance a voté CONTRE**
- 7° : Fusion des Trésoreries de CAMPAGNE-LES-HESDIN et HESDIN-LE-PARCQ (au 01/01/2017) ; Transfert de la mission hospitalière de l'hôpital de HESDIN-LE-PARCQ à la Trésorerie de MONTREUIL (au 01/07/2017) : **l'Alliance a voté CONTRE**. La mairie d'Hesdin a proposé à la direction plusieurs bâtiments pour y installer la Trésorerie. Après avoir visité les différents locaux, la direction considère que ces locaux sont soit très difficiles à sécuriser, soit générateurs de travaux nettement trop coûteux. Le projet reste donc à l'étude.
- 8° : Transfert de la mission hospitalière de l'hôpital de HENIN-BEAUMONT à la Trésorerie de LENS CH (au 01/07/2017) : **l'Alliance a voté CONTRE**
- 9° : Fusion des S P F de MONTREUIL-SUR-MER et BOULOGNE-SUR-MER (au 01/01/2017) : : **l'Alliance a voté CONTRE**